

LE CHATEAU DE GRIGNOLS

(Suite)

La maison de Talleyrand ne cessait de grandir et nous trouvons dans les vingt-cinq premières années du xv^e siècle François de Talleyrand, seigneur de Grignols et de Chalais, vicomte de Fronsac, échanson du roi en 1401, chambellan du duc de Bourgogne en 1402, chambellan du roi en 1408, gouverneur du château de Talmont sur la Gironde, gouverneur de La Rochelle en 1413.

Il vivait à la cour du roi Charles VI dont il était un des plus brillants chevaliers. Il s'illustra dans plusieurs tournois et combats singuliers dont les chroniques nous ont conservé le récit.

Son fils Charles de Talleyrand ajouta à ses autres titres celui de seigneur de Fougueyrolles, mais son rôle paraît avoir été moins brillant. Il n'en fut pas de même de son petit-fils Jean de Talleyrand que l'on trouve de 1473 à 1513 tenant à la cour un rôle de premier plan et comblé des plus hautes faveurs. Il était titré seigneur de Grignols, de Fougueyrolles et de Montagrier, prince de Chalais, vicomte de Fronsac, chambellan du roi Charles VIII, premier maître d'hôtel et chevalier d'honneur de la reine Anne de Bretagne, gouverneur de La Réole, capitaine de Bordeaux, etc. Il avait épousé le 22 septembre 1478, au château de Turenne, Marguerite de la Tour, fille d'Agne de la Tour et de Marie de Beaufort Turenne. Sa femme devint gouvernante des princesses filles de la reine Anne de Bretagne.

A l'article de la reine Anne de Bretagne, dans ses *Vies des Dames illustres*, Brantôme nous a laissé ce savoureux passage qui contient un vivant portrait de M. de Grignols, ainsi qu'on appelait à la cour Jean de Talleyrand :

« Il ne venait jamais en sa cour (du roi Louis XII), prince estranger ou ambassadeur, qu'après l'avoir veu et ouy qu'il ne l'envoyast faire la révérence à la reyne, voulant qu'on lui

portast le même respect qu'à luy, et aussy qu'il cognoissoit en elle une grande suffisance pour entretenir et contenter tels grands personnages, comme très bien elle sçavait faire, et y prenait très grand plaisir, car elle avait très bonne et belle grâce et majesté pour les recueillir, et belle éloquence pour les entretenir ; et si quelque fois parmi son parler françois, étoit curieuse, pour rendre plus grande admiration de soy, d'y entremesler quelque mot estrangier qu'elle apprenait de M. de Grignaux, son chevalier d'honneur, qui estoit un galant homme, et qui avoit très bien veu son monde et pratiqué et sceu fort bien les langues estrangères, et avec cela de fort bonne et plaisante compagnie, et qui rencontroit bien. Sur quoi un jour la reyne luy ayant demandé quelques mots en espagnol pour les dire à l'ambassadeur d'Espagne, et luy ayant dit quelque petite salauderie en riant, elle l'apprit aussytôt : et le lendemain, attendant l'ambassadeur, M. de Grignaux en fit le conte au roy, qui le trouva bon, cognoissant son humeur gaye et plaisante ; mais pourtant il alla trouver la reyne et lui descouvrit le tout, avec l'avertissement de se garder de ne prononcer ces mots. Elle en fust en si grande colère, quelque risée qu'en fit le roy, qu'elle cuida chasser M. de Grignaux ; et luy en fit la mine, sans le voir pour quelques jours ; mais M. de Grignaux luy en fit ses humbles excuses disant ce qu'il en avait fait n'estoit que pour faire rire le roy et luy faire passer le temps, et qu'il n'eust pas été si mal advisé de ne l'en advertir, ou le roy, comme il avait faict, lorsque l'ambassadeur eust voulu venir ; et ainsy, par les prières du roy, elle s'apaisa ».

La reine Anne de Bretagne étant morte le 9 janvier 1514, Jean de Talleyrand, chevalier d'honneur de la feue reine assistait au cortège funèbre et marchait immédiatement après le corps.

Dans sa brillante fortune Jean de Talleyrand ne perdit pas de vue la vieille forteresse de Grignols, berceau de ses ancêtres. Bien qu'aucun document écrit ne l'atteste, nous pouvons affirmer qu'il entreprit de restaurer et de moderniser l'ancien fort et de le transformer en une habitation au goût de son époque. C'est assurément à lui qu'il faut attribuer

la construction des deux pavillons du xv^e siècle que l'on voit au château de Grignols. A défaut des documents écrits, les pierres portent leurs dates et les fleurs de lys mêlées aux hermines de Bretagne que l'on retrouve sur l'une des cheminées, constituent comme une signature du chevalier d'honneur de la reine Anne de Bretagne.

N'oublions pas d'ailleurs que Jean de Talleyrand vivait à cette cour du roi Louis XII où l'on était très grands bâtisseurs ; la cour séjournait fréquemment au château de Blois où le roi avait fait construire en 1503 un pavillon qui subsiste encore ; les guerres d'Italie avaient révélé aux grands seigneurs français les splendeurs de la renaissance italienne ; la mode était donc à la destruction des vieilles forteresses féodales dont l'inutilité apparaissait en cette période de paix intérieure écoulée depuis 1453 et au cours de laquelle l'autorité royale définitivement établie paraissait exclure toute autre puissance rivale.

Enfin, ce grand seigneur avait pour le Périgord une affection toute particulière. En 1477 il se fait l'interprète auprès du roi des doléances de la communauté de Périgueux et obtient qu'elle ne soit pas imposée (1). Il est député par le roi auprès des consuls de Bergerac en 1484 pour la répression des vols et pillages (2) et en 1485 il leur donne l'ordre de réparer leurs remparts (3).

Il vient à Périgueux en 1488 pour recevoir la montre des francs-archers et les consuls lui font présent de deux quarts d'hypocras (4). Il est enfin député de la noblesse pour le Périgord aux Etats-Généraux de 1489. Et pendant les années qui suivirent c'est à chaque instant que les documents signalent sa présence en Périgord.

Il s'était fait nommer capitaine du château du Roi à Bergerac et prit possession de cette charge le 3 septembre 1501 par le capitaine de Chalais, son procureur ; les *Jurades de*

(1) Arch. mun. de Périgueux, CC. 91.

(2) *Jurades de Bergerac*, t. I, p. 331.

(3) *Ib.*, t. I, p. 443.

(4) Arch. mun. de Périgueux, CC. 92.

Bergerac le désignent sous le nom de *Granzholz*. A cette occasion la jurade de Bergerac offrit du vin au capitaine de Chalais. Madame de Grignols ayant passé à Bergerac le 20 juillet 1502, la jurade lui fit « un bel et honorable présent » consistant en une barrique de vin blanc et une barrique de vin rouge, six moutons, quatre oies, six poulets, six torches, un saumon et autres poissons, six merlus, une pipe d'avoine et la firent conduire en bateau à Masduran. Le 16 janvier 1503, c'est Monsieur de Grignols lui-même qui passe à Bergerac et, dit la jurade, « *es disch et arrestat que attendut que lo dich senor de Granzholz es senhor del present pays, et es cappitany del chastel del Rey de Bregeyrot, que douze personnaiges, ou plus, de apparensa, anen lo saludar à l'endaven et que la villa ly done, per maniera de prezen gratuit, un tonel de vyn, du meillhor que se trobara, un tonel de sivada et una docgena de torchas, meja docgena de motos, et autant de chappos* ».

Il y eut bien cette même année quelques susceptibilités des consuls, Monsieur de Grignols ayant obtenu des lettres du roi dans lesquelles il était qualifié capitaine de la ville de Bergerac, au moyen desquelles il s'efforçait de prendre connaissance des murailles et fossés de la ville et autres choses qui empiétaient sur les privilèges ; les bourgeois, pointilleux sur ces questions, parlaient même de se défendre par justice.

Mais les choses durent s'arranger puisque, en 1512, M. de Fougueyrolles, l'un des fils de Jean de Talleyrand étant venu à Bergerac prendre possession de la capitainerie du château que son père lui avait cédée, la jurade décida de le défrayer, « attendu qu'il estoit nostre voisin et filz de M. de Granzholz, lequel est grand seigneur ».

Les détails qui précèdent ont comme intérêt de montrer les relations étroites que Jean de Talleyrand entretenait en Périgord et d'expliquer comment il put être amené à reconstruire le château de Grignols délaissé par ses pères depuis leur départ pour Chalais.

C'est sous le nom de Grignols qu'il était désigné à Bergerac comme à la cour. Sans doute avait-il tenu à rendre digne de lui la maison dont il portait le nom, afin d'y pouvoir résider

et se rendre de là à Périgueux, à Bergerac ou dans sa terre de Fougueyrolles ou sa vicomté de Fronsac. Les libéralités de la reine Anne durent lui permettre de réaliser ce désir car, dit Brantôme, « il n'y avait grand capitaine de son royaume à qui elle ne donnast des pensions et fist des présens extraordinaires... Surtout elle a eu ceste réputation d'avoir aymé ses serviteurs domestiques, et à eux fait de bons biens ».

Ses fonctions à la cour ne devaient permettre à Jean de Talleyrand que d'assez rares voyages au château de Grignols ; la 39^e nouvelle de l'*Heptameron* de la reine de Navarre confirme ce fait en racontant une histoire de revenants qui se place dans ce château : « Un seigneur de Grignaux qui était chevalier d'honneur à la reine de France Anne, duchesse de Bretagne, retournant en sa maison dont il avait été absent plus de deux ans, trouva sa femme en une autre terre là auprès (1) ; et se enquérant de l'occasion, luy dict qu'il revenait ung esprit en sa maison, qui les tourmentait tant que nul n'y pouvait demeurer. Monsieur de Grignaux, qui ne croyait point en bourdes, luy dist que quand ce serait le diable mesme, qu'il ne le craignait ; et emmena sa femme en sa maison... ».

La vie nouvelle insufflée au château de Grignols par un caprice de grand seigneur riche et puissant, n'eut qu'une durée éphémère et ne paraît pas voir survécu à Jean de Talleyrand. Ses successeurs n'apparaissent plus guère à Grignols : les documents sont muets et les pierres elles-mêmes ne portent trace d'aucune modification subie par l'œuvre des environs de l'an 1500.

Les guerres de Religion de la fin du xvi^e siècle devaient rendre à la vieille forteresse une partie de son importance et ramener parfois à Grignols ses seigneurs. En 1562, après la victoire de Vergt, Montluc raconte qu'il laissa tout le camp à Grignols et à deux ou trois gros villages qu'il y a entre Mauriac et Mussidan.

(1). Probablement au château de Beauséjour, paroisse de Saint-Léon, où les Talleyrand ont assez fréquemment résidé,

En 1569 nous trouvons une poursuite pour crimes de lèse-majesté, humaine et divine, bandols (acte de banditisme), voleries, boute feux et autres crimes et délits, exercée par le procureur du Roi contre le prince de Chalais, seigneur de Grignols, le seigneur de la Rochebeaucourt, gouverneur pour le prince de Condé en la ville d'Angoulême, les seigneurs de Laforce, de Losse, de Piles, de Montastruc, de Longua, de Barrière, de Neuvic et une centaine d'autres qui furent tous déclarés coupables.

Cette condamnation fut sans suite puisque le 31 octobre 1574 le roi Henri III écrit de Lyon à André de Bourdeilles, sénéchal de Périgord :

Monsieur de Bourdeilles, le sieur de Chalais a tant donné d'assurance de m'estre toujours bon et obéissant subject et de vivre selon mes ordonnances, et ne faire chose contraire à mon service, ny avoir aucune participation, que la Reine, ma dame et mère lui avait cy devant accordé sauvegarde pour sa personne et biens ; au moyen de quoi il se serait retiré dans sa maison de Chalais et icelle remis par le commandement du sieur de Biron ès mains et garde du sieur de Bellevue. Mais d'autant qu'il désirerait grandement conduire sa famille, pour la conduite et nourriture d'ycelle et aller faire sa demeure en sa maison de Grignaux, en laquelle auriez mis quelques soldats en garnison il m'a fait supplier, et lui accorde, de vous escrire la présente comme je fais, pour vous prier et ordonner que, après avoir reçu la seureté de fidélité, avecques assurance de corps et de biens dudict Grignaux, qu'il offre bailler et signer de sa main, vous ayez à faire vuidier ladicte garnison, en y laissant vivre et demeurer ledict de Chalais avecques sa dicté famille et ne permettre qu'il soit molesté en façon que ce soit.

Ce seigneur de Grignols était Julien de Talleyrand, qui devait être âgé de près de soixante ans. Il résida plusieurs années à Grignols, ainsi qu'il résulte de la lettre suivante écrite de Périgueux par André de Bourdeilles, sénéchal de Périgord au roi Henri III le 8 mars 1575 :

Il n'y a autres affaires qui se présentent de par deça, si ce n'est que le seigneur de Grignols m'est venu dire que le sieur de Ruffec a mis garnison en sa maison de Chalays ; ce que je trouve bien estrange, veu que ledit sieur de Grignols n'a jamais porté les armes contre Votre Majesté ; et il y a deux ou trois mois qu'il vint en cette ville

faire le serment de vivre ou mourir pour vostre service, et d'ensuire vos édits et commandements, s'estant retiré avecques toute sa famille en une sienne maison qui est en ce pays de Périgord et y mène la vie la plus paisible qu'il est possible. Il m'a supplié très humblement de lui faire rendre sa dicte maison de Chalays, de quoi je vous fait très humble requête.

Grignols reprit son rôle de place la plus forte de ce pays, et une garnison y fut établie. Le 6 mars 1577 nous voyons, en effet, les consuls de Bergerac se plaindre de ce que « la garnison de Grignols a usurpé des deniers sur les aydes que le roi de Navarre a baillé à ceste ville de Bergerac pour l'entretienement de la garnison et pour les munitions de guerre de la dicte ville de Bergerac ». Il est décidé d'envoyer devers le roy de Navarre pour qu'il soit pourvu à ce que telles confusions n'adviennent (1).

Et le 25 juillet 1577, il est fourni un messenger pour porter une lettre que M. de Saint-Geniès envoyait à Grignols (2).

Le 25 mars 1578, François Faure, sieur de Lussas, écrit de Périgueux au consul Maleprade à Bergerac :

Je croy que vous avez entendu que le capitaine Jaure a rendu Grignolz, contre la promesse qu'il vous fit dernièrement en ma présence, par Lacombe qu'il vous envoya vers vous ; cela vous emporte à ce que vous advisiez au remède ; il nous semble qu'il sera bon que nous tous ensemble envoyons à M. de la Lambertie, de notre part, des personnes pour le prier d'aller à Grignols, d'où il est gendre, pour y mettre ordre, et s'en faire le maistre, si est possible ; afin que ceste place ne tombe entre les mains de nos ennemys.

Le 27 mars 1578, nouvelle lettre du même :

Je vous escrivit avant-hier, comme il nous semblaît qu'il scroit bon d'envoyer à M. de la Lambertie, pour le prier d'aller vers M. de Chalès, son beau-père, lui remonstrer qu'il se garde de tomber en pareil inconvenient qu'il s'est trouvé d'autrefois, de se laisser déposer, par les papistes, de sa maison de Grignolz, et d'autant qu'elle importe et à vous et à nous, je vous supplie lui envoyer avec nos lestres quelcuns des vostres qui le luy sache bien faire entendre.

(1) *Jurades de Bergerac*, t. IV, p. 5.

(2) *Ibid.*, t. IV, p. 40.

En 1584, Grignols fut assiégé par les huguenots sous la conduite du capitaine Panissaud de Bergerac. Les consuls de Périgueux envoyèrent de la poudre et des armes. Le château ne fut pas pris (1).

Dans les premiers jours de novembre 1587 le vicomte de Turenne, à la tête de l'armée des Huguenots qui avaient vaincu les catholiques à la bataille de Coutras le 20 octobre, s'avance en Périgord et prend le château de Grignols par la faute de ceux de dedans, lesquels étant sortis pour parler au sieur de Turenne, sous la foi de quelques gentilshommes, furent trompés et retenus en façon que le château fut rendu. Après quoi M. de Turenne prit par composition, aussi par la faute de ceux de dedans, le prieuré de Sourzac. Il laissa le sieur de la Fillolie pour commandement dans le château de Grignols (2).

Turenne écrivait de Barrière (château de Villamblard) le 11 novembre au soir (1587) aux consuls de Bergerac :

Messieurs les consuls, je vous veux bien advertir comme Grignols est en la possession du Roy de Navarre et espère, aydant Dieu, eslargir si bien vos limites que vous pourrez, dorénavant, dormir en seureté. Je m'en vais à Sourzac et mande à M. de Saint-Pater d'amener les pièces : je vous prie luy donner des pionniers, des pics et pelles et l'accomoder de tout ce que pourrez, et aussi s'il y a quelques montagnes malaysées, lui faire donner des bœufs pour ayder audict canon ; j'écris aussi à M. de la Rocque, au capitaine Panisault et au capitaine Verrouil, de venir avec leurs compagnyes, droit aux Lesches (3).

Après avoir pris Sourzac, Turenne s'avança avec son armée jusqu'à une lieue de Périgueux. Les maire et consuls s'empresment de mettre la ville en état de défense et appellent à leurs secours les seigneurs de Coutures, de Montardy et de Dussac qui leur amènent un grand renfort de soldats du pays. Ce que voyant, le vicomte de Turenne passe outre et se

(1) Bibl. nat., Fonds Périgord, t. 169, p. 147.

(2) *Ibid.*, t. 169, p. 147.

(3) *Jurades de Bergerac*, t. IV, p. 171.

dirige vers Sarlat qu'il assiège (1), après avoir sur le chemin pris Trémolat (2).

Turenne avait laissé garnison au château de Grignols qui devait servir de place forte aux armées du roi de Navarre jusqu'à la pacification du royaume.

L'année suivante (1588) : « Les ennemis, tant de Bergerac, que de Grignols et autres de ces quartiers, ayant fait des courses dans le plat pays et avec des pétards pris plusieurs prisonniers et même un dans la banlieue de Périgueux, les sieurs maire et consuls (de Périgueux) firent armer plusieurs hommes de ladite banlieue pour être prêts au besoin ; et outre ce, pour empêcher de telles violences, ils résolurent d'envoyer, ce qu'ils firent peu de temps après, un certain nombre d'arquebusiers à cheval, soutenus de quelques cuirassiers, dans la résolution d'attaquer les ennemis. Ils les rencontrèrent fort bien, sur les neuf heures du matin, à l'endroit du Moulin de la Peyre, près de Grignols, et les y chargèrent vivement, de sorte qu'il y eut un grand nombre d'ennemis de tués, et leur chef appelé le sieur de la Filloulie, commandant dans le château de Grignols pour le vicomte de Turenne, fut mené prisonnier et paya rançon ; comme aussi fut mené prisonnier le sergent de la compagnie pour la délivrance duquel quelques habitants de ladite banlieue qui étaient en grande captivité au lieu de Grignols furent relâchés et dès lors la banlieue demeura en plus grande tranquillité et assurance qu'auparavant (3).

Le 19 mars 1593 nous trouvons à Grignols M. d'Aubeterre qui écrit aux consuls de Bergerac : « Messieurs je vous prie faites embarquer dans un moment mon artillerie et l'équipage et faites-le diligemment monter à Lalinde, conduit par une troupe d'arquebusiers. Mais que ce soit diligemment, pour l'occasion pressée qui s'offre » (4).

Dans une lettre de Henri IV à M. de Bourdeilles, du

(1) Arch. mun. de Périgueux, FF. 174.

(2) *Chroniques* de Tarde, p. 288.

(3) Reg. de l'hôtel de ville de Périgueux. Fonds Périgord, t. 169, p. 147.

(4) Arch. munic. de Bergerac, Fonds Faugère, 2^e carton, n^o 90, p. 256.

11 novembre 1593, il est parlé du « capitaine La Vergne, qui commandait avant à Grignaux » (1).

Les guerres civiles qui venaient de ravager le pays pendant plus de vingt ans devaient amener une réaction. Ce fut la révolte des Croquants ou Tard-avisés en 1594. Les exactions des garnisons de Grignols furent un des principaux prétextes de ce soulèvement : « En ladite année, le peuple du plat pays de Limosin et de Périgord se leva et prit les armes, disant qu'on l'avait trop oppressé de subsides, de façon qu'on avait fait à Bergerac, à Grignols, à Excideuil et autres lieux plus de 200 paysans prisonniers pour les tailles. Les gentils-hommes les faisaient travailler à leurs héritages sans les payer... ».

Le 27 mars, les Croquants lançaient un manifeste résumant leurs doléances : « ...A-t-on ouy jamais parler d'une si grande tyrannie que celle qui s'est commise durant six ou sept ans par les garnisons de Grignaux et qui se continue encore ? Ne laissant pour la trefve ils ont les prisons toutes pleines de païsans. A Limeuilh, à Montignac, et aultres endroits, en font autant. Comme des paouvres gens ont pour ce paty dans les prisons, ilz en sortent avecques de l'argent, sans aucune quittance et jamais il n'est jour, et sitost arrivé en leurs maisons deviennent malades et en meurent. Cependant, Périgueux, Bergerac, et aultres lieux où les chefs commandent, ny la justice aussy, ne tiennent compte de remédier à ces tyrannies et ne pensent que à leur particulier ou à prendre part des butins ; nous en voyons les témoignages tous les jours car ceux de Grignaulx ne doivent rien à ceux de Périgueux, ni à leur baillieue, ni ceux de Périgueux ne doibvent rien à ceux de Grigniaux aussi ; ainsi en font les autres » (2).

« Le mai 1594, une partie dudit peuple du plat pays qu'on appelait croquants ou tard avisés, s'assembla près d'Alur au nombre de quinze mille hommes environ, vinrent cedit jour jusque près de Saint-Georges (de Périgueux) où étant

(1) Berger de Xivray, *Lettres de Henri IV*, t. IV, p. 50.

(2) *Chroniques de Tarde*, p. 396 et 397.

envoyèrent un nommé Lavergne vers M. le maire et un nommé Gêlin de Saint-Sever, lesquels disant avoir charge dudit peuple, proposer ce qui les avait induit à s'eslever... Lesquels députés du peuple disent qu'ils s'estaient élevés pour empescher les exactions et subsides que les voleurs et gens de guerre leur faisaient payer et qu'ils estaient résolus de ne le souffrir plus, ni voulaient souffrir les exactions des gentilhommes ; qu'ils priaient lesdits maires et consuls... qu'on leur prestat les canons pour aller assiéger Grignols auquel lieu force voleurs se retiraient ; et de fait qu'en ces guerres passées ceux de Grignols avaient fait mourir en leurs prisons plus de cent hommes, qu'ils voulaient prendre lesdits voleurs de Grignols ;... le lendemain ce peuple alla se loger aux environs de Grignols et ne voulut déloger dudit lieu que les sicurs de Lamothe et de Laborie, voisins dudit Grignols, ne leur eussent promis que Lavergne, commandant de Grignols, élargirait les prisonniers et après qu'il viderait le château » (1).

Le xvi^e siècle s'acheva sans autres soubresauts et le rôle de Grignols comme forteresse semblait terminé. Au mois de septembre 1613, le roi Louis XIII, sous la régence de sa mère, érigea la terre et la châtellenie de Grignols au titre de comté en faveur de Daniel de Talleyrand ; ces lettres données à Fontainebleau furent enregistrées à Paris les 11 et 16 juillet 1614 et au Parlement de Bordeaux le 10 janvier 1615.

Ce fut le second fils de ce Daniel, Henri de Talleyrand, prince de Chalais, qui, favori du Roi Louis XIII et devenu grand maître de sa garde robe, encourut la disgrâce de Richelieu, sans que le Roi osât rien faire pour le sauver ; il eut la tête tranchée à Nantes le 19 août 1626, à l'âge de 26 ans.

En 1636 eut lieu un nouveau soulèvement de Croquants. Ils prirent Bergerac le 10 mai 1637 sous la conduite de Lamothe de Laforest qui se qualifiait « Général des commu-

(1) Livre Noir de l'Hôtel de Ville de Périgueux. (*Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. XXIX, p. 464).

nes du Périgord soulevées ». L'un des lieutenants de ce général était dénommé *le Turc de Grignols* et se nommait en réalité Antoine de Rebeyreix, écuyer, sieur de Larthige, qui en 1626 et 1629 était capitaine du comte de Grignols (1).

La révolte fut de longue durée. En 1641 le régiment de Ventadour fut lancé à son tour contre eux dans la forêt de Vergt.

« Mais cela réussit fort mal, car ce régiment, après s'être engagé insensiblement dans la forêt et avoir forcé, sans beaucoup de résistance deux ou trois de leurs forts, reçut une si rude décharge par ces voleurs, qui s'étaient choisi le lieu pour les combattre, que tout le régiment fut mis en déroute, nonobstant le secours qu'y apporta M. le comte de Grignols avec sa cavalerie, lequel y fut légèrement blessé et y perdit un page ; après quoi beaucoup de ses soldats furent exposés à la fureur de ces voleurs qui en retirèrent beaucoup d'armes et en fut tué deux ou trois cents avec beaucoup d'officiers, du pillage desquels on enrichit beaucoup ces brigands. Les nouvelles de cette déroute étant arrivées aux oreilles de M. le marquis de Sourdis qui donnait pour lors les ordres du Roi comme lieutenant du Gouvernement de Guienne sous M. Le Prince, par le bannissement de M. le duc d'Épernon, il se résolut d'y venir luy même en personne et pour cet effet s'accompagna du régiment de Tonneins et de celui du comte de Grignols qui depuis peu avait été fait régiment » (2).

Nous voici maintenant arrivés à l'évènement le plus tragique de cette histoire : le château de Grignols, dont les fières murailles avaient résisté à tant de sièges et demeuraient intactes, qui avait traversé sans dommage un siècle de guerres anglaises et vingt années de guerres protestantes, allait en quelques jours trouver la ruine dans la ridicule guerre civile de la Fronde.

Le 31 mai 1652, le capitaine Balthazar, qui commandait l'armée du Prince de Condé, passait à Périgueux et de là se

(1) *Jurades de Bergerac*, t. VII, p. 263.

(2) *Journal de Pierre de Bessot* (éd. de 1893), p. 27.

rendait à Saint-Astier où il prit la ville et fit prisonniers les 150 hommes qui tenaient garnison pour le roi dans l'église fortifiée. De Saint-Astier, avec trois cents chevaux, il courut au château de Beauséjour où le comte de Grignols, André de Talleyrand, seigneur de cette terre, avait mis 80 hommes de garnison qui se rendirent après trois heures de défense. Il vint aussitôt avec Marchin, son lieutenant, mettre le siège devant Grignols.

André de Talleyrand, comte de Grignols, maréchal de camp, tenait pour le roi et se trouvait en ce moment avec l'armée royale au camp d'Aubeterre, sur les limites du Périgord et de l'Angoumois.

Balthazar, qui paraît avoir voulu assouvir contre le comte de Grignols quelque vengeance personnelle et qui voulait aussi supprimer la place la plus forte de ces parages, campa huit jours devant Grignols qui se défendit très bien. Il voulut en même temps se faire livrer le château de Montanceix dont le baron d'Argence était seigneur. Le marquis de Montausier qui commandait pour le roi en Saintonge et Angoumois, informé de ces événements, rassembla ses troupes le 13 juin à Saint-Séverin sur la Lizonne et se porta aussitôt vers Montanceix. Il arriva le 16 juin sur la rive droite de l'Isle, dans la plaine en face du château, avec un millier de cavaliers et cinq à six cents fantassins.

De son côté, Balthazar n'avait laissé devant Grignols que les quelques hommes nécessaires pour maintenir le siège et avait rassemblé ses troupes, sensiblement de même nombre que celles de l'armée royale, sur la rive gauche de l'Isle, sous le roc de Montanceix.

Le lundi 17 juin la bataille s'engagea dans la plaine de l'Isle (rive droite). Après un premier succès, Montausier fut gravement blessé et dut quitter le combat, le bras gauche cassé, la main droite pendante et la tête meurtrie.

Privée de son chef, l'armée royale, dont Folleville avait pris le commandement, ne sut pas profiter de son premier avantage et décida la retraite. Balthazar lança ses troupes à sa poursuite et la tailla en pièces. Tous ceux de l'infanterie furent tués ou pris ; 500 cavaliers tombèrent aux mains des

vainqueurs, sans compter les tués et les blessés. Le comte de Grignols put se sauver, mais il fut très grièvement blessé d'un coup de fusil qui devait l'empêcher de continuer ses services. Il devait cependant survivre à ses blessures, puisqu'il testa le 3 avril 1663.

Après cette éclatante victoire, Balthazar, sans perdre un instant, revient devant Grignols, décidé à s'en emparer à tout prix. Il envoie à Périgueux chercher de l'artillerie. Elle fut mise en batterie le 20 juin sur les hauteurs de Pontou qui dominant le château. Quinze ou vingt volées suffirent à renverser la courtine est.

Le sieur de Monsarat qui commandait pour le Roi le château de Grignols, jugea la résistance inutile, étant dépourvu de toute artillerie. Il se rendit et conclut avec Marchin une capitulation dont le texte inédit nous a été conservé :

Entre les habitants du lieu de Grignols, commandés par le sieur de Monsarat, pour le service de S. M. dans le château de Grignols, les derniers bans.

Et le sieur Martin (lisez Marchin) commandant les armées de Monseigneur le Prince de Condé (1).

Les habitants du lieu de Grignols seront libres de garnison et leur sera permis de transporter ou faire transporter généralement tout ce qui leur appartiendra ou bon leur semblera pendant quatre jours.

Il sera laissé dans le château M. de La Feuillade lequel reconnaîtra les ordres de Son Altesse et de ses généraux.

M. de Beauvais entrera avec 50 hommes dans le pavillon de la Porte-Basse, nommée Porte de Mauriac, établie par M. de Martin (Marchin) et les gens de guerre, cavalerie et infanterie délogeront aussitôt que M. de Beauvais sera entré avec 50 mousquetaires.

Lesdits habitants ne seront tenus de fournir aucune subsistance pour lesdits hommes et sera mandé le même jour M. de La Feuillade.

Le sieur de Monsarat sortira du château avec sa garnison demain, à dix heures du matin, ving-unième du présent mois de juin, avec toutes les formalités requises aux gens de guerre, savoir armes, bagages, poudre, balles et lui sera fourni une charette pour transporter à Mauriac, avec escorte et passeports pour aller à Aubeterre.

(1) Sur Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de Marchin, d'origine liégeoise, officier de fortune, voir de Gérard, *La Fronde à Sarlat*, dans *Bull. Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. XXXVII, p. 76, note 3.

Sortira aussi le sieur de Monsarat son cheval, pistolets, fusil, mousqueton qui lui appartiennent ; ne pourra être retenu ni fusils ni aucun de ses gens pour aucun prétexte que ce soit.

Fait au château de Grignols le 20 juin 1652 (1).

La vieille forteresse ne devait plus se relever des ruines entraînées par ce siège. Les volées du canon de Marchin avaient ouvert une forte brèche dans la courtine est et l'avaient presque entièrement renversée. On voit encore à cet aspect deux trous creusés par le canon et un boulet de fonte de même diamètre (14 centimètres), du poids de 10 kil. a été retrouvé en plein mur au cours de travaux récents. Les boulets avaient dû entamer et crever les loitures. Le château, assure Garraud, fut pillé et brûlé par les soldats des princes et laissé à l'état de ruine.

Cependant, de 1665 à 1679, on trouve Marie de Courbon, veuve de André de Talleyrand passant des actes au château de Grignols et indiquée comme y demeurant. D'autres actes la portent comme habitant le château de Beauséjour, paroisse de Saint-Léon. Mais elle résidait à Grignols puisqu'elle y mourut, ou tout au moins y fut enterrée le 26 avril 1681, âgée de 62 ans. Son acte mortuaire est d'ailleurs d'une sobriété étonnante et énigmatique (2).

Il semble que quelques réparations sommaires furent faites vers cette époque au château et qu'il faut dater de cette période l'arc plein cintre d'entrée sur la cour intérieure et tout le mur dans lequel il est percé.

En 1690-1696 nous trouvons le château habité par un sieur François Jay, dit Aladin, « fermier du présent château » ou encore « capitaine du château de Grignols » (Notaires de Grignols).

L'état de ruine complète du château de Grignols se trouve décrit dans un inventaire du 7 décembre 1756 dressé à la requête de Gabriel-Marie de Talleyrand-Périgord (3). Voici en quels termes impertinents s'exprime le notaire, guidé par

(1) Bibl. Nat., Fonds Périgord, t. 163, f° 158.

(2) Arch. dép. de la Dordogne, E suppl. 376.

(3) Arch. dép. de la Dordogne, B 516.

Lamothe de Lolière, fils du juge de Grignols et régisseur de la famille de Talleyrand. « Nous a conduit dans des mazures de bâtiments qu'il nous a déclaré être celles du château qui appartient à lad. succession ou estant avons remarqué qu'il n'y a qu'un mauvais logement qui sert au concierge et la prison qui est en assez bon état, le restant du château étant écroulé et par ce nous déclarons mettre le présent article, néant, cy. Néant ».

Il résulte du même inventaire que la famille de Talleyrand ne possédait plus aucune terre dans Grignols mais seulement certaines rentes féodales dues par divers habitants de la paroisse, le four banal « où on ne cuit plus... d'autant que le seigneur ne fournit plus de bois pour faire cuire le pain et qu'il y a plusieurs particuliers qui en ont fait faire un pour eux », la chapelle Notre-Dame située dans le bourg « et qui est en fort mauvais état, partie de la charpente étant tombée », le greffe de la juridiction affermé 40 livres par an et le droit de boucherie affermé 60 livres.

Un peu plus encore qu'en 1756 le château de Grignols était en complet état de ruine à la fin du XIX^e siècle. Les habitants de Grignols avaient en 1793 manifesté leur foi révolutionnaire en montant marteler les blasons de Jean de Talleyrand et de Marguerite de la Tour ainsi que les fleurs de lys sculptées sur la cheminée. Les pinacles et fleurons qui décoraient la porte d'entrée du pavillon nord subirent injustement le même sort, bien que ne présentant rien de féodal.

Après 1830, Grignols ayant été dépouillé du titre de chef-lieu de canton au profit de Saint-Astier, les prisons du château qui avaient continué à servir de chambres de sûreté, furent par là même désaffectées et elles aussi tombèrent en ruines ; leurs toitures et la voûte en berceau de l'une d'elles s'effondrèrent. Un fermier, le sieur Cuménal dont le père et les aïeux étaient gardiens des prisons pendant tout le XVIII^e siècle, continua cependant à habiter la seule salle couverte du pavillon sud. Il la quitta après 1870 et la méchante toiture en tuiles canal qui, à une époque indéterminée, avait remplacé la haute toiture à tuiles plates clouées aux voliges, était en 1902 effondrée au quart et menaçait ruine. Les vieux

remparts et tous les murs s'effritaient lentement sous l'action des gelées et leurs sommets étaient envahis par une végétation d'arbustes et de genièvres semés par les oiseaux ou par le vent.

Seuls quelques travaux de consolidation furent exécutés vers 1877 aux soubassements du pignon nord, dominant la vallée du Vern, qui menaçait de s'effondrer et constituait un danger.

Le château de Grignols avec son enceinte était cependant toujours resté la propriété de la famille de Talleyrand. Par testament du 4 décembre 1879, Elic-Roger-Louis de Talleyrand-Périgord, prince de Chalais, n'ayant pas de descendance, légua ses terres de Chalais et du Périgord, parmi lesquelles la terre de Beauséjour, celles de Mareuil, d'Excideuil, et les ruines de Grignols, à l'hôpital de Chalais à charge de créer un hospice de vieillards dans son château de Chalais. Le prince de Chalais étant mort à Paris le 7 avril 1883, l'hôpital entra en possession du legs.

Plus tard, désireux de ne pas conserver des biens improductifs sinon onéreux, l'hôpital se fit autoriser à vendre aux enchères le moulin de la Massoulie, les ruines du château de Grignols et l'ancien four banal. Ce dernier ne trouva pas acquéreur, et a fini par se démolir entièrement en 1929.

La vente eut lieu à Saint-Astier le 12 octobre 1902 et le château de Grignols eut l'heureuse fortune de tomber aux mains d'un amoureux des vieilles pierres qui consacre depuis lors ses loisirs à le sauver de la destruction finale et à en assurer la conservation.

A. JOUANEL.

(A suivre.)

